9 septembre 2021

**Legrand lance la première solution circulaire de ses gammes de produits**

*La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est un élément important de la stratégie du Groupe Legrand. Dans le cadre de cet objectif, Legrand cherche en permanence à développer et lancer des solutions innovantes et durables. En lançant une solution circulaire de canalisation électrique, Legrand franchit une étape importante vers une limitation maximale de l’impact environnemental de ses produits. Grâce à cette approche circulaire, la solution de canalisation électrique de Legrand permet d’économiser une grande quantité de matières premières. En outre, afin de rendre cet impact mesurable, la solution a été certifiée par un acteur indépendant.*

**Legrand mise pleinement sur le développement durable**

La politique de RSE de Legrand a un impact majeur sur les activités quotidiennes et l’orientation stratégique du Groupe Legrand. Afin de remplir ses obligations et responsabilités en la matière, Legrand se focalise sur trois piliers :

interagir de façon éthique avec l’ensemble de ses parties prenantes

accepter les gens tels qu’ils sont et respecter les droits humains

limiter au minimum son impact environnemental

**Lancement d’une canalisation électrique comme première solution circulaire**

Avec le développement et le lancement d’une canalisation électrique circulaire – également appelée rail conducteur ou busbar –, Legrand franchit une nouvelle étape dans ses innovations durables.

Les canalisations électriques sont fréquemment employées pour la distribution d’énergie d’installations électriques. Elles peuvent être installées dans toutes sortes de bâtiments, allant d’espaces de bureaux à des sites de production et à des centres de distribution.

La canalisation électrique constitue une alternative aux systèmes traditionnels de support de câbles. Elle est en outre conçue de manière à limiter au minimum la chute de tension, et donc la perte d’énergie causée. La construction flexible du système permet à l’installateur d’utiliser facilement les éléments de dérivation disponibles et qui fonctionnent comme un raccordement par fiche. L’utilisation d’une canalisation électrique offre aux utilisateurs finaux, promoteurs immobiliers et installateurs un certain nombre d’avantages : une installation simple et à l’épreuve du temps, une structure compacte (qui permet donc de gagner de l’espace), une durée de vie prolongée et – last but not least – une solution désormais circulaire et peu gourmande en matières premières.

**Un contrat de rachat pour encore plus de durabilité**

Lors de la vente du système de canalisation électrique, Legrand fournit une canalisation, des boîtes de dérivation, ainsi que le matériel de fixation qui les accompagne. Dans le même temps, un contrat de rachat est signé avec le propriétaire de la canalisation électrique. Cela signifie qu’à l’issue de la période d’utilisation de la canalisation électrique et/ou des boîtes de dérivation, Legrand rachètera les éléments du système à un prix qui dépendra de l’état dans lequel se trouveront les produits à ce moment-là.

Cette approche présente un avantage majeur : après avoir été inspectés, les produits peuvent être réutilisés et avoir ainsi une seconde vie. Cette façon de procéder réduit la production de déchets et l’extraction de matières premières, avec à la clé un impact positif sur l’environnement.

**Certification NIBE : une preuve supplémentaire de circularité**

Legrand a fait certifier sa canalisation électrique circulaire par un acteur indépendant (NIBE).

Les clients peuvent ainsi se faire une idée claire de la circularité de la solution (via le Material Circularity Index), mais aussi de la simplicité avec laquelle la canalisation électrique peut être démontée et réutilisée (via l’indice de détachabilité LI). Le système se compose en effet d’éléments modulaires, garantissant un démontage sans endommagement.

Envie d’en savoir plus sur cette solution circulaire ?

<https://www.legrand.be/fr/sur-legrand/solution-circulaire?utm_source=pers&utm_medium=referral&utm_campaign=circulaire-railkoker_jul_2021&utm_content=products_articlestandard_tertiary_cablemanagement_business_befr>

*Le groupe Legrand est un spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques dans les bâtiments. Avec ses marques A, Legrand et BTicino, Legrand se concentre sur les secteurs résidentiel, tertiaire et industriel pour la distribution d'énergie, les réseaux de communication et l'automatisation des bâtiments. Le groupe Legrand vise à être un fournisseur de premier plan sur le marché électrique et numérique.*

***Coordonnées :***

*Legrand Group Belgium nv*

*Hector Henneaulaan 366*

*1930 Zaventem*

*T: +32 (0)2 719 17 11*

*E-mail : info@legrandgroup.be*

*Site web : www.legrand.be*